

Ce que nous avons entendu

« C'est vraiment difficile de savoir ce que le Ministère attend de ce programme. Je ne sais même pas s'ils le savent. »

Apprendre à connaître les communautés, leurs pêches et leur expérience du programme

« Les ressources ne sont pas seulement utilisées à des fins de consommation, elles sont vénérées et intrinsèquement liées à nous. »

- Chaque participant a une entente au sujet de la Stratégie relative aux pêches autochtones, qui sert principalement à appuyer un programme des gardes-pêche et une activité technique, comme l'exploitation d'une barrière de dénombrement du saumon ou un programme d'échantillonnage du saumon. Une collectivité a conclu un accord il y a seulement huit ans. Une autre collectivité a une entente sur les pêches avec la province depuis plus de 30 ans.
- Les participants se sont joints au programme pour participer aux pêches et à la protection du poisson et des ressources marines. Ils se sont servis du programme pour renforcer leur capacité à prendre des décisions en matière de pêche et faire participer la collectivité à ces décisions ainsi qu'aux négociations sur les prises.
 - Les participants souhaitent participer davantage à la gestion des pêches et des ressources ainsi qu'à la collecte de données et aux activités scientifiques afin de mieux comprendre les ressources aquatiques de leur territoire. *« Nous avons besoin d'une base de référence de ce qui existe et de ce qui est pris. On ne peut pas pêcher dans un vide d'information. »*
 - La conservation est également d'une importance capitale : une collectivité ayant choisi de ne pas pêcher le saumon en raison de la diminution des stocks, même si elle possède un accord le lui permettant. *« Prendre la décision de ne pas pêcher le saumon est fondamental pour les peuples autochtones. »*
 - Les collectivités disposent d'une ressource naturelle ou de plusieurs ministères pour administrer les pêches et les activités liées aux ressources, mais ces activités sont en grande partie financées par d'autres programmes. *« À lui seul, le programme de la Stratégie relative aux pêches autochtones échouerait. »*

Comprendre les besoins alimentaires, sociaux et rituels

« Si nous n'avons pas la ressource, nous n'avons pas de communautés. »

- La majorité des participants se voient délivrer un permis de pêche à des fins alimentaires, sociales et rituelles (permis communautaire) pour un certain nombre

d'espèces. Ces permis sont négociés annuellement et permettent de pêcher dans des zones précises. Un participant s'est demandé si des négociations annuelles étaient nécessaires parce que la répartition ne changeait jamais, mais un autre a fait remarquer que « les nouveaux venus dans le dossier essaient toujours de faire respecter les quotas ».

- La plupart des collectivités détiennent des permis de pêche vivrière à la fois dans les eaux intérieures et dans les eaux côtières, assortis de conditions différentes. Par exemple, des étiquettes sont distribuées aux collectivités pour la pêche au saumon.
- Un participant n'a pas de permis de pêche à des fins alimentaires, sociales et rituelles, car il commence à peine à explorer les besoins de ses communautés membres.
- La pêche d'une collectivité est limitée à une zone qui est également ouverte à la pêche commerciale et récréative, mais cette collectivité n'est pas autorisée à pêcher en dehors de cette zone. « *C'est un point sensible pour la bande. Nous aurons de très bonnes prises et, du jour au lendemain, les pêcheurs commerciaux arrivent et nous n'attrapons plus de poissons. Entre-temps, nous ne pouvons pas dépasser la limite de la zone.* »

Programmes communautaires de distribution alimentaire

- Les participants qui pratiquent la pêche vivrière ont des programmes de distribution. Par exemple, l'un a un groupe de personnes qui pêchent pour ceux qui ne le peuvent pas, tandis qu'un autre a un programme de congélateurs communautaires pour livrer de la nourriture traditionnelle aux aînés et à utiliser lors des fêtes communautaires. « *Si nous ne faisons rien d'autre pour améliorer le programme de la Stratégie relative aux pêches autochtones, nous devons avoir le programme de congélateurs communautaires.* »

Comprendre les composantes techniques des ententes

« *Nous nous appuyons sur le Programme de gestion des ressources aquatiques et des océans pour les choses techniques que nous devrions faire et il est aussi sous-financé.* »

- Les accords avec les participants comprennent la collecte de données, la surveillance des prises et des pêches et l'application des règles de pêche. L'un d'eux exploite également une barrière de dénombrement pour marquer et recapturer le saumon et tester la santé du poisson par échantillonnage. Un autre fait plus de surveillance des espèces que d'évaluations formelles des stocks.
 - Les données sur les prises comprennent la taille, le poids, la quantité et d'autres renseignements. Les données sont transmises au Ministère et conservées dans la collectivité. « *Le journal des prises est fondé sur la confiance.* »
- L'application de la loi représente une grande partie des ententes, mais il y a beaucoup d'intérêt à faire plus d'activités scientifiques et techniques. Par exemple, les participants s'intéressent à la science pour établir des données de base sur la biomasse et la restauration de l'habitat.

- Dans certains cas, les activités techniques peuvent devoir être plus souples pour tenir compte des priorités différentes des nations ayant plusieurs communautés membres dans des zones géographiques plus vastes. « *Certains veulent plus de surveillance et de collecte de données parce qu'ils subissent des pressions de la pêche récréative, tandis que d'autres préfèrent des mesures contre les espèces envahissantes en raison de leurs répercussions sur les pêches commerciales.* »
- Elle n'est pas financée par le programme, mais les participants disposent d'une grande capacité technique au sein de leurs ministères des ressources naturelles, ce qui leur permet d'acquérir des connaissances et de générer des revenus pour leurs collectivités. Une collectivité participe au plan de gestion de la zone de protection marine de son territoire. D'autres effectuent des travaux liés aux espèces envahissantes, aux projets de restauration côtière et aux espèces en péril.
- Les participants ont dit que lors de sa création, le programme couvrait un éventail d'activités techniques, mais que son coût était prohibitif. L'un d'eux pensait que les activités reflétaient le plan de travail de son groupe de gestion des ressources aquatiques et des océans. Un autre a suggéré que des activités plus techniques seraient possibles avec la collaboration des provinces.

Programme des gardes-pêche autochtones

- Les participants ont de vastes programmes de gardes-pêche, allant de quatre à douze gardes-pêche, mais ils ont besoin de plus de gardes-pêche pour patrouiller dans les rivières qui ne sont pas couvertes par les gardes-pêche autochtones. « *Nous aimerions jouer un plus grand rôle dans l'application de la loi, plutôt que d'avoir recours à des gardes-pêche contractuels. Nos gens surveillant nos ressources.* »
- Il pourrait également être intéressant que le Programme des gardes-pêche autochtones s'occupe de travaux plus techniques, y compris la collecte de données, en plus de leurs fonctions d'application de la loi.

Cogestion

« *La réconciliation va au-delà de l'aspect social; elle inclut la capacité de cogérer.* »

- Les participants s'efforcent d'assurer la cogestion des pêches dans leurs territoires. Bien que les capacités aient augmenté, les participants aimeraient qu'on renforce davantage les capacités à cet égard. Ils veulent aussi être respectés et « à la table » lors du processus décisionnel.

Comprendre les composantes économiques des ententes

« *Ceci constitue un problème de taille pour les groupes autochtones qui essaient de revenir à la pêche et d'y avoir une place significative.* »

- Les participants sont très actifs dans le domaine de la pêche commerciale, détenant des entreprises visant une seule espèce et plusieurs espèces. Par exemple, une collectivité compte plus de 40 bateaux, désigne environ 4 000 pêcheurs et possède

quatre usines de transformation du poisson. Une autre compte 12 entreprises de pêche commerciale qui ont des licences délivrées par la collectivité.

- Les collectivités aimeraient participer davantage à la pêche commerciale, y compris par le biais d'acquisitions plus importantes, parce que les membres souhaitent améliorer leurs moyens de subsistance grâce à la pêche. *« Maintenant que la pêche est entièrement souscrite, il faut qu'elle soit allouée ou il faut l'acheter. »*

Programme de transfert des allocations

« La valeur de ce que le programme de transfert des allocations signifie pour les Innus est l'aspect le plus important. Cela a été une fondation pour grandir. »

- L'activité commerciale des participants est en grande partie attribuable au Programme de transfert des allocations. Ce volet économique de la Stratégie relative aux pêches autochtones est un moyen pour les Autochtones d'avoir accès à la pêche grâce au retrait volontaire des permis de pêche commerciale. Toutefois, il ne garantit pas le financement et il ne s'agit que d'une petite réserve de fonds.
 - Certaines collectivités ont également autofinancé leurs acquisitions de pêche.
- Bien que les participants apprécient le Programme de transfert des allocations, ils ne croient pas qu'il puisse être le véhicule de la réconciliation économique aux niveaux de financement actuels. *« Avec assez d'argent, le programme serait une bonne chose, mais on parle de 700 millions de dollars, pas de 7 millions de dollars. »* On a aussi de grandes attentes envers la réconciliation économique pour qu'elle s'accompagne d'un programme ambitieux. *« Il faudra de l'argent et des programmes. Le programme de transfert des allocations a fonctionné, mais il a besoin de plus de fonds pour assurer l'accès réel. »*
 - Le participant note également les attentes de l'industrie commerciale non autochtone concernant la réconciliation économique et les changements potentiels.

Initiative des pêches commerciales intégrées du Nord

« Il faut faire de la place dans la pêche commerciale au Canada pour les peuples autochtones : le moment est bien choisi, mais la structure doit être établie. »

- Les participants peuvent différer en ce qui concerne les besoins de leurs collectivités en matière de capacité commerciale et des pêches. Certains ont développé une importante capacité au cours des 30 dernières années, tandis que d'autres ont d'énormes besoins en matière de capacité.
 - Il y a un certain soutien pour une équipe de développement des affaires et du personnel-ressource, ainsi qu'un financement pluriannuel pour investir dans de plus grandes entreprises. *« Nous aimerions qu'une équipe travaille avec nous pour trouver la meilleure façon d'investir. »*
 - D'autres aimeraient voir une plus grande diversification de la pêche, ainsi que des renseignements sur les marchés, pour faire progresser leurs opérations commerciales.

- Les participants consacrent du temps à décider comment le nouveau programme du Nord pourrait répondre à leurs besoins parce qu'ils n'ont pas eu accès à ces programmes régionaux dans le passé. *« Les attentes sont très élevées. Les exigences à l'égard du programme du Nord seront excessives et je ne suis pas sûr que les deux parties partagent le même point de vue. »*

Comprendre les relations

« Nous avons des relations professionnelles avec le Ministère. Il peut y avoir des accords et des désaccords sur les politiques, mais les relations sont collaboratives et collégiales. »

- Les participants déclarent avoir de bonnes relations avec le Ministère, mais celles-ci sont affectées négativement par le taux de roulement élevé des fonctionnaires et le temps qu'il faut pour aider les nouveaux fonctionnaires à se familiariser avec le dossier. *« Il n'y a pas de transfert de connaissances, et nous avons besoin de quelqu'un qui connaît les ficelles et qui est déjà orienté dans son travail. »* L'un des participants a constaté que le roulement de personnel *« nuisait à sa réputation »* parce que le travailleur de première ligne ne connaissait rien de leur collectivité. *« Cela a eu des répercussions sur notre rapport final et nous avons eu l'impression d'avoir fait quelque chose de mal. »*
 - Quelques-uns s'inquiètent également du nombre limité d'employés scientifiques au Ministère pour des espèces clés, comme la morue. *« Il est impossible qu'elle puisse répondre à toutes les demandes et à tous les échantillons de données. »*
- Les participants subissent également des retards dans l'obtention de l'information du Ministère en ce qui a trait aux données sur les pêches et à l'échantillonnage, ainsi qu'aux décisions. Dans un cas, des retards dans la réception de données ont entraîné une réduction du financement des projets.
- Les participants entretiennent des liens avec le personnel clé de chaque secteur du Ministère, notamment la gestion, la conservation et la protection des ressources, les sciences de la mer, les espèces aquatiques envahissantes et l'aquaculture, ainsi qu'avec le personnel et les cadres supérieurs des programmes autochtones.
 - Un participant a noté l'évolution de la relation avec le secteur des sciences au cours de la dernière décennie. *« Il a été un peu plus difficile de participer dans certains domaines scientifiques, mais ça change. »*
 - Un autre a expliqué comment les relations se sont développées à partir du travail du personnel sur le terrain et du personnel des programmes du Ministère. Cela comprend des *« discussions informelles »* régulières avec le personnel pendant un certain nombre d'années afin de traiter des questions et d'échanger de l'information. Elle s'étend également au personnel local de conservation et de protection qui a trouvé des moyens novateurs d'offrir une formation aux gardes-pêche. *« Je pense que les défis du programme sont plus liés aux limitations nationales qu'aux gens de la région. »*

Améliorer le programme de la Stratégie relative aux pêches autochtones

« Les programmes nous sont lancés – nous ne les développons pas et ils doivent nous impliquer dès le début. »

- Les participants veulent un financement accru et davantage d'activités techniques offertes dans le cadre du programme de la Stratégie relative aux pêches autochtones, mais ils accordent la priorité à l'amélioration du volet économique du programme. Cela signifie qu'il faut faire un investissement important dans l'accès commercial à la plupart des collectivités bénéficiaires, soit par le biais d'un programme renouvelé de transfert des allocations, soit par le biais d'une des initiatives de pêche commerciale. Il faut aussi élaborer des principes clairs sur la façon dont les stocks seront partagés afin que *« tout le monde, y compris l'industrie non autochtone, y adhère »*.

Besoins de formation

- Plusieurs participants appuient la formation en gestion des pêches et le renforcement des capacités. D'autres besoins de formation ont été identifiés :
 - Gestion de projets
 - Une formation technique spécifique au projet, comme la lecture des écailles et des otolithes
 - Formation annuelle et renouvellement fréquent de la désignation des gardes-pêche
 - Développement des compétences en affaires (orientation)
 - Règlements de l'agence de délivrance des permis de pêche et d'inspection des aliments
 - Processus, procédures et décisions